

Image not found or type unknown



Duplicata carte grise véhicule ancien

Par **gégé**, le **22/03/2009** à **19:07**

Bonjour,
Un collectionneur de voitures anciennes vient de me contacter afin d'obtenir un duplicata de carte grise pour un véhicule soit-disant immatriculé à mon nom en 1976.
Or, je suis catégorique, je n'ai jamais possédé le type de voiture en question, d'ailleurs bien particulier (citroën GS moteur bi rotatif).
Je veux bien lui rendre service mais à quoi est-ce que je m'expose ?
Dans tous les cas, je ferais un faux puisque je n'ai jamais eu cette automobile. Comment est-il possible qu'une voiture soit immatriculée au nom de quelqu'un qui ne l'a jamais possédée ?
Merci de votre réponse